

En devenant membre coopérateur/trice et / ou sympathisant-e du SPP – La Fève, je contribue à faire émerger un nouveau modèle agro-alimentaire local et autonome où tous les acteurs s'engagent ensemble dans le respect des hommes, des animaux et de l'environnement selon notre charte éthique.

Je contribue ainsi à soutenir chaque maillon de la chaîne
« de la fourche à la fourchette » :

**des paysans pour la production ;
des artisans pour la transformation ;
un supermarché pour la vente ;
des restaurateurs pour la dégustation.**

De plus, mon adhésion contribue à :

- **réduire mon impact environnemental** (transports, emballages, pesticides, engrais chimiques, etc.) ;
- **soutenir la souveraineté alimentaire** (le droit des peuples à choisir leur alimentation et la façon dont elle a été produite) ;
- **favoriser l'émergence d'une économie collaborative, sociale et solidaire** ;
- **créer des liens entre tous les acteurs** (du producteur au consommateur) ;
- **amener tout un chacun à prendre conscience de ces problématiques.**

Les parts sociales sont à verser sur le compte

Coopérative Supermarché Participatif Paysan
IBAN CH66 0839 0035 1521 1000 9

Les dons sont à verser sur le compte

Association de Soutien du Supermarché Participatif Paysan
IBAN CH77 0900 0000 1412 3134 2

www.spp-vergers.ch, info@spp-vergers.ch

▼ Remplir et envoyer à La Fève – Supermarché Participatif Paysan, rue des Arpenteurs 6, 1217 Meyrin.



Mon adhésion en tant que membre de la Coopérative SPP – La Fève:

Je choisis de devenir membre-coopérateur/trice du SPP – La Fève, ce qui signifie que :

- I) je deviens copropriétaire du SPP – La Fève et je peux prendre part aux décisions
- II) je m'engage à travailler 2h15 par mois pour le projet
- III) je bénéficie de conditions avantageuses au SPP – La Fève, rendues possibles grâce au travail des membres
- IV) je reçois la newsletter
- V) je suis invité/e aux événements du SPP – La Fève

Pour devenir coopérateur/trice, j'achète part(s) sociale(s) à CHF 100.– (comme le SPP – La Fève est en recherche de fonds propres, il est bienvenu d'acheter trois parts ou davantage... Les parts sociales me seront remboursées si je décide de quitter la coopérative).

Mon adhésion en tant que sympathisant-e de la Coopérative SPP – La Fève :

Je choisis de devenir sympathisant-e du SPP – La Fève, je paye 25.– de cotisation annuelle et :

- I) je reçois la newsletter
- II) je suis invité/e aux événements du SPP – La Fève

Je désire faire un don unique :

- CHF 100.– (don pour démarrage)
- CHF 300.– (don de soutien)
- CHF 300.– minimum (personnes morales)
- Autre montant CHF

Nom et Prénom

Adresse complète

E-mail

Tél. fixe

Tél. portable

Lieu et date

Signature